



**LA PARFAITE TENUE DES COMPTES DE CAMPAGNE**

Il est fondamental d'appliquer une rigueur extrême à la tenue des comptes de campagne, compte tenu des risques potentiels d'invalidation et d'éventuelles poursuites pénales. Les possibilités de faire des erreurs irréversibles en toute bonne foi sont multiples. D'où la nécessité pour beaucoup de mandataires de parfaire leurs connaissances initiales.

📌 **Intervenant : Trésorier lors de plusieurs élections**

📌 **Durée : 1 jour**

📌 **Contenu :**

- I) Les déclarations : Processus très formalisé
- II) Les cahiers officiels (formalités, modalités....)
- III) L'ouverture du compte
- IV) La tenue du cahier et du carnet des dons
- V) La tenue de la comptabilité
- VI) Les erreurs à éviter
- VII) Les formalités à l'issue des élections (dont remise au Commissaire aux Comptes)
- VIII) Les relations avec la commission des comptes de campagne (acceptation des comptes ou demande d'explications complémentaires)
- IX) Le transfert des excédents et clôture du compte
- X) Les cas pratiques

